



**PROtec**  
**LABORATOIRES EXA**  
ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

# HYGIÈNE INDUSTRIELLE

---

## RISQUES D'EXPOSITIONS

---

### CONTRÔLE DE L'AIR SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

---



### SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### RISQUES CHIMIQUES

- Évaluation de l'exposition aux agents C.M.R. & A.C.D.
- Concentration d'agents chimiques dans l'air
- VLEP 8h, VLEP court terme

# HYGIÈNE INDUSTRIELLE

## RISQUES D'EXPOSITIONS

### Les professionnels à risques

- Toute entreprise soumise à la réglementation française et détenant ou exploitant des substances ou mélanges à base d'agents CMR (*cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques*) ou ACD (*agents chimiques dangereux*)

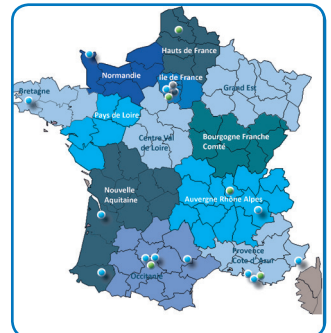
Principalement:

- Les industriels de tous les domaines : la chimie, la pétrochimie, le secteur pharmaceutique, la microélectronique, la menuiserie,...
- Les entreprises extérieures ou prestataires intervenant chez les donneurs d'ordre (*Facility manager, BTP, ...*)

*Soucieux d'une démarche qualité, préventive et protectrice,  
les Laboratoires PROTEC s'engagent à vos cotés*

### Une équipe dédiée

- Responsable DIVISION : **Sauveur CASGHA** - 06 32 48 48 66  
[s.casgha@laboratoiresprotec.com](mailto:s.casgha@laboratoiresprotec.com)
- Responsable technique : **Modric MAHAMOUD** - 06 76 69 72 58  
[m.mahamoud@laboratoiresprotec.com](mailto:m.mahamoud@laboratoiresprotec.com)
- Chargé d'affaires : **François-Xavier CARRETTE** - 07 61 81 82 63  
[fx.carrette@laboratoiresprotec.com](mailto:fx.carrette@laboratoiresprotec.com)
- Référent Métrologie : **Alexandra RODRIGUEZ**  
[a.rodriguez@laboratoiresprotec.com](mailto:a.rodriguez@laboratoiresprotec.com)
- Référent Qualité : **Lucie LIEVEN**  
[l.lieven@laboratoiresprotec.com](mailto:l.lieven@laboratoiresprotec.com)



# CONTRÔLE DE L'AIR SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

## Notre expertise

### 3 RAPPORT

- Rappel à la stratégie
- Bilan des prélèvements (*date, heure localisations et conditions*)
- Descriptif des tâches effectuées pour chaque travailleur
- Résultats d'exposition : période de référence de la VLEP contrôlée
- Diagnostic de respect ou dépassement des VLEP 8H ou court terme
- Interprétation des résultats

Protocole  
de prévention,  
d'évaluation et de  
maîtrise du risque  
chimique

1

### STRATÉGIE

- Visite de site
- Création des GES \*
- Plan d'échantillonnage
- Justificatif des GES \*
- Validation d'échantillonnage

2

### PRÉLÈVEMENT D'AIR

- Intervention de 1 à 3 techniciens
- Échantillonnage air
- Suivi des travailleurs
- Prévention du personnel

\*GES : *Groupe d'exposition similaire*

## LABORATOIRES PROTEC ACCRÉDITÉS COFRAC

- N° Accréditation 1-5907 sous le référentiel COFRAC Lab Ref 27
- Stratégie, prélèvements, rapport d'essais, diagnostic pour *Hydrocarbures Aromatique Mono/Polycyclique -Alcool-Alcanes-Acides carboxyliques/sels d'acides- Mercure-Métaux métalloïdes-Aldéhyde-Amides-Cétones-Hydrocarbure soufré-Fibre-Aérosol (poussière inhalable, alvéolaires, thoracique, poussières de bois)*
- Application du « Décret et de l' Arrêté du 15 décembre 2009 » et des décrets associés

cofrac



N° 1-5907

Portée

disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

# MÉMO : La prévention en 9 étapes

La qualité de l'air des lieux de travail fait partie intégrante des 9 principes généraux de prévention et s'inscrit dans le code du travail (article L.4121-2)

- 1 Éviter les risques**  
Supprimer le danger ou l'exposition à celui-ci
- 2 Évaluer les risques** qui ne peuvent être évités  
Apprécier leurs natures et leurs dangers afin de mener les actions pour assurer la bonne santé du travailleur
- 3 Combattre le risque à la source**  
Intégrer la prévention la plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements et des modes opératoires
- 4 Adapter le travail à l'homme**  
Concevoir les postes de travail et choisir les équipements, méthodes de travail et de production pour limiter notamment le travail monotone, cadencé, pénible ou exposant au risque chimique
- 5 Tenir compte de l'état d'évolution de la technique**  
Assurer une veille pour mettre en place des moyens de préventions qui sont en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles
- 6 Remplacer ce qui est dangereux** par ce qui ne l'est pas ou par ce qui est moins dangereux  
Éviter l'utilisation de procédés ou produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres
- 7 Planifier la prévention**  
Intégrer dans un ensemble cohérent la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement
- 8 Prendre des mesures de protection collectives** en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle - Mettre en place les protections collective et individuelle
- 9 Donner les instructions appropriées aux travailleurs**  
Mettre en place les formations et informations nécessaires aux travailleurs pour garantir la bonne exécution de leurs tâches et la pérennité de leur santé

A diverses étapes de la prévention, le mesurage de la qualité de l'air intervient : le respect du protocole doit être défini de façon précise.